



Le petit bulletin d'EFA 53

Année 2017

05 Mars 2017

ÉDITO



DANS CE NUMÉRO :

Rapport activité 2016 EFA 53

2

Les activités en cours d'année. Interview Bilan comptable 2016

3

Les faits marquants de 2016

4

La philosophie et les points forts d'EFA

5

Les missions des assistantes du ser- vice social de la mis- sion adoption filia- tion et tutelles

6

Le carnet rose et bleu de 2016

7

Nos coordonnées nos projets et ceux des départements voisins

8

Si pour les différents organismes qui la gèrent, l'adoption est une procédure qui a pour unique but de donner une famille aux enfants, pour nous, parents, elle est surtout le moyen d'accueillir un enfant pour agrandir notre famille, pour grandir avec lui. Plus encore, combler notre besoin d'élever un enfant. Quelque soit le chemin qui nous ait mené à adopter nous cherchons avant tout comme toutes familles biologiques, à élever un enfant pour lui donner tout ce qu'il y a de bon en nous. Et oui, en déplaise à nos proches : familles, amis, voisins... nous ne sommes pas de bons samaritains qui cherchons à sauver un enfant de son destin funeste. D'ailleurs, aurait-il été si funeste que ça ? Mais c'est un autre débat. Non seulement nous ne sommes pas de bons samaritains mais nous n'avons pas acheté nos enfants et nous sommes leurs vrais parents. Ce sont les remarques les plus courantes, les plus difficiles à en-

tendre. Du moins, au début de notre parentalité. Quand on se retrouve entre parents adoptifs et que l'un d'entre nous commence à citer l'une de ces phrases blessantes, chacun vient apporter la sienne et l'accompagne de son petit commentaire. Inéluctablement on finit par en rire. Ceux qui les avaient reçues comme des agressions parviennent alors à prendre du recul et à les voir comme des maladresses, des erreurs de langage, ce qu'elles sont réellement.

Pourquoi vous dit-on cela ? Tout simplement pour vous parler de notre association et du pourquoi nous y tenons. Car si le but d'EFA est d'informer et soutenir les familles adoptantes, les conférences et témoignages ne sont pas les outils les plus importants. Le contact, le partage nous permettent bien plus d'atteindre ce but. Les idées toutes faites, la réaction de nos enfants face à leurs origines,

leurs histoires avant nous, la différence de couleur de peau... sont autant de sujet que l'on aborde de façon naturelle dans les conversations. Ainsi, elles permettent à chacun d'avoir un regard différent sur l'adoption, un regard rassurant. Nous sommes persuadées que si une adoption est assumée et bien vécue par les parents, elle le sera également par les enfants qui ne seront pas démunis quand ils devront faire face à ces idées reçues et/ou à des questions très indiscretes.

Voilà, c'est pour ça qu'EFA tient une place d'importance dans le paysage de l'adoption. Et c'est pour ça que nous y sommes particulièrement attachées. Nous avons à nos côtés, une quinzaine de bénévoles sans qui, notre antenne mayennaise ne serait plus et une quarantaine d'adhérents (familles ayant adopté ou en attente d'adoption) qui font la richesse de notre association.

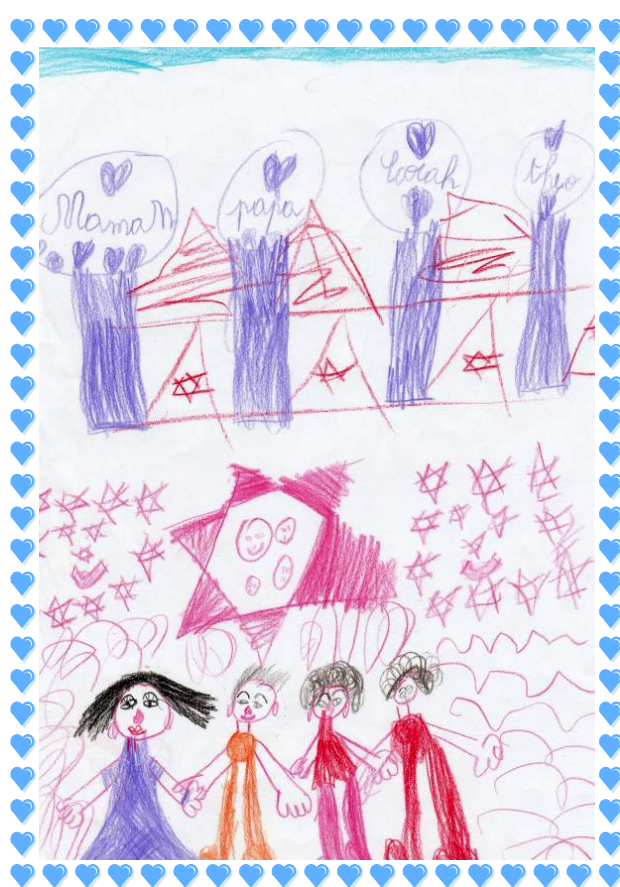
Nicole et Valérie

Rapport d'activité EFA 2016

Février 2016

Le dimanche 7 Février :

Assemblée générale à la maison de quartier des Fourches de Laval. Après l'AG, nous avons reçu le **Dr Odile Baubin**, Pédiatre et vice présidente d'EFA et membre du Conseil National d'Accès aux origines Personnelles (CNAOP). Elle nous a exposé les particularités médicales des enfants adoptés. Nous la remercions pour son allocution particulièrement exhaustive



Juin 2016 : soirée pour les futurs adoptants

Soirée pour les futurs adoptants sur le thème « adopter un pupille de l'état ».

Cette soirée était plus particulièrement dédiée aux candidats à l'adoption et a regroupé une trentaine de personnes.

La soirée s'est déroulée en 2 parties :

> Une première partie consacrée à l'intervention de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui

nous a expliqué, entre autres, son rôle d'accompagnant pour le pupille et ses parents avant et au cours de l'adoption.

> La seconde partie fût dédiée aux témoignages de parents ayant adopté un pupille de l'état.

> Puis la soirée s'est terminée autour d'un pot permettant l'échange entre les participants.

Cette soirée fût particulièrement appréciée de tous. Nous remercions chaleureusement l'ASE pour son intervention décrivant son rôle concernant l'adoption des pupilles de l'état. Nous remercions aussi les 2 couples qui ont bien voulu apporter leur témoignage sur leur vécu de nouveaux parents adoptifs.

Septembre 2016 : notre pique nique annuel

Le Dimanche 25 Septembre 2016 au centre de loisirs du bois de l'Huisserie.

C'est toujours un moment convivial et de retrouvailles pour les enfants et pour les parents. Les couples de postulants présents ont pu glaner des infos et partager avec les familles adoptives.

La bibliothèque était ouverte et a connu son succès habituel. Les enfants ont pu exprimer en

dessin leur vision de leur famille.

Les dessins sont publiés sur ce petit bulletin.

La météo clémentine nous a permis de se balader dans le bois à la recherche d'une cache Géocaching.

Nous avons réalisé un sondage pour définir au mieux le souhait de nos adhérents. Sur une quinzaine de thèmes proposés, c'est « l'attachement et les



spécificités de la parentalité adoptive » qui a été le plus demandé. Thème retenu pour la conférence le jour de notre AG 2017.

Les activités en cours d'année

Atelier groupe de Parole

Malheureusement cette activité n' a pas pu fonctionner faute de participants en 2016. Ceci étant, elle nous tient à cœur et nous la re-proposons en 2017. La décision de reprendre cette activité dépendra du nombre de personnes intéressées. L'objectif de cet atelier ne se confond pas avec les réunions d'informations autour d'un thème précis. Ici, chacun peut parler de son histoire personnelle et être écouté par les autres, avec l'aide d'une animatrice professionnelle formée à l'adoption et l'animation de groupe de parole. Les thèmes sont déterminés en fonction de vos demandes. La durée des rencontres sont d'une durée de 2h le vendredi soir. Cette activité sera re-proposée en 2017

Les CA

3 Conseil d'administration ont eu lieu au cours de l'année 2016

Les entretiens individuels

Au cours de l'année 5 entretiens individuels ont eu lieu. Nous répondons aux sollicitations de postulants qui envisagent l'adoption ou qui sont déjà en démarche pour l'agrément. L'entretien a pour but d'éclairer les postulants dans leur choix vers l'adoption, basé sur nos expériences.

Nos réunions avec l'ASE

Une fois tous les deux mois, l'ASE organise une rencontre avec de futurs postulants à l'adoption. Au cours de cette rencontre l'ASE les informe sur les démarches officielles à réaliser pour obtenir l'agrément. Nous sommes invités afin d'apporter notre expérience.

Nos informations hebdomadaires sur votre boîte mail :

La sélection des émissions, films, documentaires, ... , ayant un rapport à l'adoption sur différents média, TV, Radio, et internet.

Interview de **FABIOLA (9ans)** par **LOUISE (10 ans)**

Louise : Qu'as tu ressenti quand t'as su que ta mère n'était pas vraiment ta vraie mère

Fabiola : Je ne me doutais de rien, j'étais trop petite, ça ne m'a pas choquée.

Louise : Est-ce que tu aimerais rencontrer tes vrais parents ?

Fabiola : Oui parce que je ne me souviens pas du visage qu'elle a.

Louise : Est-ce que tu voudrais un père ?

Fabiola : Non parce qu'un père est plus au boulot, tu profites plus de ta mère.

Louise : Est-ce que ça te gêne que tu sois noire et ta mère blanche ?

Fabiola : Non, parce qu'au moins, on ne se ressemble pas.

Louise : A quel âge ta mère t'a adoptée ?

Fabiola : Deux ans.

Le bilan comptable

RECETTES		DEPENSES	
Report excédent précédent	171.59€	Report Déficit précédent	0€
Cotisations adhérents	1 720.00€	Réunions	194.64€
Subvention conseil départemental	630.00€	Cotisation Fédérale	700.00€
Subvention UNAF	100.00€	Cotisation UDAF	17.00€
		Locations de salles	108.22€
Produits financiers	115.13€	Achat revue accueil	329.00€
		Fournitures	917.00€
		Téléphone	47.88€
TOTAL	2 736.72€	TOTAL	1 405.91€
EXEDENT	1 330.81€		

Les faits marquants de 2016

Janvier 2016 : débat sur la déchéance de nationalité

Déchéance de nationalité : inquiétude des familles adoptives

La fédération Enfance & Famille d'Adoption (EFA) s'élève de la proposition de réforme tendant à introduire dans la Constitution la déchéance de nationalité pour les personnes binationales, nées françaises, condamnées pour une atteinte grave à la vie de la Nation. Forte d'une expérience de plus de 60 années, EFA témoigne de la richesse de la binationalité au sein des familles adoptives, notamment telle qu'elle peut résulter de l'adoption (internationale) d'un enfant et s'inquiète légitimement de la portée symbolique d'une réforme qui inscrirait dans la Constitution une discrimination entre Français de naissance et stigmatiserait une partie de la population.

Octobre 2016 : réforme de l'Agence Française de l'Adoption

La fédération Enfance & Familles d'Adoption (EFA) prend acte de la décision apparente du gouvernement de reporter une réforme de l'Agence française de l'adoption (AFA), annoncée mardi 11 octobre à l'Assemblée nationale par la ministre des familles, de l'enfance et du droit des femmes, Laurence Rossignol, et relayée par une dépêche AFP.

Cette réforme, initialement prévue pour entrer en vigueur dès le 1er janvier 2017, aurait entraîné une modification du statut de l'AFA et rendu nécessaire de nouvelles accréditations dans les pays d'origine avec lesquels l'agence travaille. Un calendrier aussi serré aurait mis en péril les parcours d'adoption de nombreuses familles. Des inquiétudes pesaient notamment sur l'avenir d'enfants ayant déjà

fait l'objet d'un apparentement et commencé à créer des liens avec leurs parents. Le fait même que le gouvernement n'ait pas fait le choix d'inscrire ce projet dans une réforme globale du dispositif de l'adoption, comme le demande EFA depuis 5 ans (voir [le livre blanc](#) publié lors de la présidentielle de 2012), était en soi source d'interrogations quant à son bien-fondé et signe d'une absence de vision globale.

Il y a un mois, EFA, le Mouvement de l'adoption sans frontières (MASF) et l'Association des parents ayant adopté en Russie (APAER) envoyaient une [lettre ouverte](#) au Président de la République. Toutes les associations départementales d'EFA se sont mobilisées en saisissant leurs élus, de nombreuses familles ont [témoigné](#). EFA re-

mercie tous ceux qui ont apporté leur soutien et relayé ses inquiétudes, mais la fédération reste très vigilante sur ce dossier, comme sur tous les aspects de l'adoption en France : adoption nationale et internationale, agrément, aide à l'adoption des pupilles de l'État, accompagnement des familles, services post-adoption comme les consultations d'orientation et de conseil en adoption (COCA), accompagnement des adoptés dans la recherche de leur histoire pré-adoptive.

Enfin, EFA demande que tout processus qui serait engagé à l'avenir en faveur de l'adoption et de l'enfance délaissée se fasse en concertation avec les associations et les autres acteurs de terrain, comme cela a le plus souvent été le cas par le passé.

Novembre 2016 : suspension des adoptions internationales pour la République Démocratique du Congo

Information donnée par la Mission Adoption Internationale

Compte tenu des irrégularités constatées depuis des mois dans les dossiers d'adoption en République démocratique du Congo (RDC), nous avons décidé d'y suspendre, à compter du 31 décembre 2016, les adoptions internationales.

> Il s'agit d'une décision difficile mais qui, en raison de l'insuffisance des garanties juridiques et éthiques entourant l'adoption dans ce pays, a été jugée impérative.

> Tout en prenant en compte les attentes légitimes des familles adoptantes, la France doit en priorité veiller au respect de

l'intérêt supérieur des enfants concernés et de ses obligations internationales découlant de la convention de La Haye.

> Les autorités congolaises et les opérateurs agréés en matière d'adoption ont été informés de cette décision.

EFA en quelques bulles

La famille par adoption doit avoir les mêmes droits et les mêmes obligations qu'une famille biologique

Améliorer le cadre législatif de l'adoption

Témoigner des réalités de l'adoption vécue par les enfants et leurs familles auprès de la société et des acteurs publics concernés

Mieux connaître les pays d'origine des enfants

Donner la parole

aux adoptés majeurs et s'enrichir de leurs témoignages

Soutenir les familles qui rencontrent des diffi-

Accueillir de Informer

Les candidats à l'adoption dans leurs démarches



La seule organisation qui s'occupe de l'ensemble de l'adoption

Son projet :

La défense des intérêts de tous les enfants ;
Chaque enfant a droit à une famille

Son indépendance et son autonomie financière

92 associations départementales et 7300 familles adhérentes

La richesse de ses compétences bénévoles et professionnelles

Missions des assistantes de service social de la Mission Adoption Filiation et Tutelles en Mayenne

La Mission Adoption Filiation et Tutelles est assurée par 5 professionnelles.

- Hélène GOSSET, Responsable.
- Céline BESCHER, Assistante.
- Carine BOUCHARD, Assistante de service social.
- Marie FRISON, Assistante de service social.
- Boris TERZIMAN, psychologue (20 %).

L'agrément et le suivi

Dans le cadre de **la mission adoption**, nous réalisons les évaluations sociales dans le cadre des demandes d'agréments en vue d'adoption. Plusieurs rencontres sont organisées dont une au domicile des familles. Ces temps permettent d'échanger autour du projet des postulants à l'adoption, de le questionner et de mesurer sa cohérence. C'est aussi un temps d'information sur la réalité de l'adoption aujourd'hui.

Après l'obtention de l'agrément, nous effectuons, dans les deux ans, les actualisations des situations des personnes agréées, conformément à la législation française. Cet entretien permet de faire le point sur les démarches, d'actualiser les conditions d'accueil (le logement, le budget, l'emploi, etc.) et d'orienter les candidats.

L'adoption nationale et internationale

L'adoption nationale :

Nous assurons l'accompagnement des bébés nés sous le secret. Après la signature par la mère de naissance du procès-verbal de remise de l'enfant, nous nous rendons à la maternité pour nous présenter à ce bébé. Nous assurons sa sortie et nous l'accompagnons jusqu'à son nouveau lieu de vie (domicile de son assistant familial). Pendant son séjour, nous nous assurons de son bien-être en lui rendant visite régulièrement (quotidiennement puis de manière plus espacée mais au minimum une fois tous les quinze jours). Nous l'accompagnons ensuite dans la prise de contacts avec ses parents adoptifs et dans la création du lien. Jusqu'au prononcé de l'adoption plénière, soit au minimum six mois après que ce bébé ait été confié en

vue de son adoption à ses parents adoptifs, nous restons en lien avec lui et ses parents.

Nous avons également une mission d'accompagnement des enfants plus grands. Nous participons notamment à l'élaboration d'un projet pour les enfants délaissés et confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, en réalisant des bilans d'adoptabilité. Un projet d'adoption peut être envisagé à la suite de ce bilan.

Nous assurons ensuite le suivi des enfants Pupilles de l'État confiés en adoption et accompagnons les parents adoptifs jusqu'au prononcé de l'adoption. Nous restons également disponibles après ce délai pour apporter soutien et conseils aux parents qui en font la demande.

L'adoption internationale :

Nous assurons le suivi des enfants venant de l'étranger à compter de leur arrivée en France et nous accompagnons les parents adoptifs dans cette nouvelle parentalité. Nous proposons un accompagnement au moins pendant les six premiers mois de présence de l'enfant au sein de sa nouvelle famille. Ensuite et en fonction des pays d'origine et de leur demande, nous réalisons des rapports à destination des autorités.

Nous rédigeons aussi des rapports de suivis destinés au Tribunal de Grande Instance.

Nous animons également les réunions d'informations à destination des candidats à l'adoption en collaboration avec l'équipe d'EFA53.

Gestion des tutelles

Nous avons également un deuxième champ d'action : Par ordonnance du Juge des Tutelles des mineurs, le Président du Conseil Départemental est mandaté pour gérer les tutelles aux biens ou tutelles d'État des mineurs. C'est dans ce cadre que nous sommes amenées à réaliser des placements financiers, à assurer le suivi des comptes, à accompagner des successions et à proposer des orientations au Juge des tutelles.

En conclusion

Nous sommes deux professionnelles à votre écoute. Notre mission est de vous apporter une information actualisée, de vous guider dans l'élaboration de votre projet d'adoption, de vous accompagner et de vous soutenir dans cette parentalité adoptive.

L'intérêt de l'enfant est au cœur de nos préoccupations.

Pour les statistiques du département en 2016,

nous avons eu 19 adoptions :

dont 8 au République Du Congo, 4 pupilles de l'Etat (dont 2 bébés),

2 de Colombie, 2 du Viet Nam, 2 de Thaïlande et 1 du Congo Brazzaville.





26 Rue
DES DOCTEURS CALMETTE ET GUERIN
53000 LAVAL

Téléphone : 06 44 0802 63
Messagerie : contact@efa53.fr

**ENFANCE ET FAMILLE
D'ADOPTION**

DE LA MAYENNE

Sur le web :
www.efa53.fr

- Voici le résultat de l'enquête que nous avons faite le jour du
- pique-nique en précisant que nous orienterons les soirées
- sur ces sujets :
- 1er : Attachement et spécificité de la parentalité adoptive
- 2ème : Ciel, mes enfants adoptent,
- 3ème : Donner du sens à l'histoire de nos enfants
- 4ème : L'attente un temps pour nous préparer



Au programme de 2017

Soirée postulants : Date à définir.

Elle sera communiquée par Mail et consultable sur notre site internet www.efa53.fr

Notre pique nique annuel :

La date de notre pique nique annuel est fixée au Dimanche 10 Septembre 2017
Le lieu ne change pas : Salle de la Blancherie au Bois de L'Huisserie.

Tout au long de l'année, diffusion par mail de :

Des newsletters EFA National
Des sélections des programmes TV et radio ciblés



Chez nos voisins :

Inauguration le samedi 28 janvier 2017 d'une nouvelle antenne de l'association La Voix des Adoptée . Pour plus d'infos, rejoindre le groupe Facebook: Antenne Bretagne-La Voix des Adoptés.

journée ERF/adoption nationale dans le 35 : Date à confirmer le samedi 29/04 ou samedi 16/09/2017. ERF c'est un service d'EFA pour les enfants dit "à particularité" : ERF (Enfants en recherche de Famille) qui permet de rapprocher des enfants ("grands", fratrie, porteurs d'un handicap, maladie, ...) et des couples désireux et capables d'adopter un enfant qui présente des caractéristiques rendant le projet d'adoption plus complexe.